

INSCRIPTION A LA GARDERIE

A rapporter au secrétariat du mardi 27 août au lundi 2 septembre 2024

LA GARDERIE DEBUTERA LE **MARDI 10 SEPTEMBRE 2024 A 16 H 30**

HORAIRES DE GARDERIE :

Tous les jours :

De 7 h 45 à 8 h 15 le matin
De 16 h 30 à 18 h 45 l'après-midi

Le mercredi :

De 7 h 45 à 8 h 15
De 11 h 30 à 12 h 30

IMPORTANT

A partir du 27 août jusqu'au 2 septembre 2024, fournir obligatoirement au secrétariat :

- pour les salariés : la photocopie des permis de travail, les attestations de travail datées du mois d'août ou septembre 2024 avec les horaires mentionnés, la copie de la carte de sécurité sociale
- pour les commerçants, société ou professions libérales : l'inscription au Registre du Commerce (ou attestation NIS), une attestation sur l'honneur précisant les horaires de travail et le dernier bulletin trimestriel CAMTI-CARTI.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Une tolérance de 30 minutes est accordée pour venir récupérer votre enfant après les horaires de travail.

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

CLASSE :

FREQUENTATION

Veillez mettre une croix dans la case correspondante à la présence de l'enfant à la Garderie.

LUNDI	Matin	<input type="checkbox"/>	Soir	<input type="checkbox"/>
MARDI	Matin	<input type="checkbox"/>	Soir	<input type="checkbox"/>
MERCREDI	Matin	<input type="checkbox"/>	de 11h30 à 12h30	<input type="checkbox"/>
JEUDI	Matin	<input type="checkbox"/>	Soir	<input type="checkbox"/>
VENDREDI	Matin	<input type="checkbox"/>	Soir	<input type="checkbox"/>

INSCRIRE LE OU LES N° DE TELEPHONE (OU PORTABLE) OU NOUS POUVONS VOUS JOINDRE EN CAS D'ACCIDENT AUX HEURES DE GARDERIE :

.....

Date :

Signature des Parents